

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des ouvriers de l'atelier des Capucins pour les armes portatives (Paris) qui expriment reconnaissance pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse des ouvriers de l'atelier des Capucins pour les armes portatives (Paris) qui expriment reconnaissance pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 370-371;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0370_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

ruines sanglantes de la représentation nationale, dont le projet infernal étoit d'égorger les meilleurs patriotes, pour se frayer le chemin de la tyrannie, ce monstre barbare n'est plus.

Sa chute a soulagé nos âmes, depuis longtemps gémissantes sous son oppression. Cette triste et morne inquiétude que nous inspirait l'asservissement dans lequel il nous avoit plongés, fait place aux doux épanchemens de la fraternité et de la confiance. A la terreur répandue universellement par ce tyran, va succéder la justice, dont vous avez assuré le triomphe. Nous sommes enfin délivrés du joug le plus odieux. Périront, comme lui, tous les traîtres, tous les scélérats hypocrites, complices et satellites de cet horrible monstre, qui n'ont cessé de le caresser et d'être son soutien que quand la masse nationale lui a fait mordre la poussière.

Ce Catilina moderne, parlant sans cesse de vertu, en ruminant toujours le crime, ourdissoit depuis longtemps cette trame dans les ténèbres. Par l'exaltation d'un républicanisme outré, il étoit parvenu à fasciner les yeux du peuple, au point de s'environner de ses propres suffrages, pour exécuter contre lui ses projets perfides. D'un côté, il savoit adroitement lui cacher les fers qu'il lui préparoit; de l'autre, il avoit tellement intimidé les patriotes clairvoyans, qu'ils n'osaient lever le voile dont il couvroit ces fers, et qu'il falloit lui-même pour s'enlancer dans ses propres pièges, pour découvrir l'abîme qu'il avoit ouvert sous nos pas, tant l'âme simple et pure des sans-culottes se dilate à l'aspect de tout ce qui lui peint sa divinité chérie, la liberté ! C'est avec ce mot sacré dans la bouche, et les mains armées des poignards de la trahison, que ce scélérat et ses complices infâmes avoient envahi la confiance du peuple, qui rougit aujourd'hui d'en avoir été trompé. Il falloit à ce bon peuple ce grand exemple pour le déterminer enfin à proscrire à jamais cette acception, cette idolâtrie d'individus, qui déjà lui ont été si funestes en maintes occasions et ont failli dans celle-ci de le replonger dans l'exclavage. C'est ainsi que ce monstre abominable, au nom du patriotisme, et sous des dehors populaires, a voulu renverser la puissance nationale.

Mais, citoyens représentans, par votre énergie vertueuse, le peuple françois est encore une fois vengé. La société populaire de Viry-Châtillon, réunie au conseil général et au comité de surveillance de cette commune, viennent rendre grâce au courage héroïque que vous avez développé en cette occasion périlleuse et qui a fait triompher la République du plus grand attentat qui ait encore été médité contre elle.

Oui ! la Liberté est impérissable ! Les complots les plus noirs entrepris pour la détruire n'ont servi qu'à son affermissement.

Soyez toujours ses plus fortes, colonnes, sages législateurs. Poursuivez vos travaux immortels. Restez fermes au poste que la confiance nationale vous a assigné. Continuez à exterminer tous les tyrans, tous les traîtres, toutes les factions, tous les conspirateurs. Nous leur jurons à tous une haine implacable, et nous serons toujours prêts à verser notre

sang pour votre défense et pour la cause du peuple.

Vive la République ! Vivent nos dignes représentans ! S. et F.

La sté popul. de Viry-Châtillon : HOCHARD (*secrét.*), FEUGERE (*présid.*), FIAIT (*secrét.*).

Le conseil-g^{al} de la comm. : LECANTE (*off. mun.*), EMERY (*maire*), MATHIEU (*off. mun.*), HOCHARD, G. MORIERE, C.D. LANNE, LARUE (*agent nat.*) [et 1 signature illisible].

Le c. de surveillance : LEFIANT, BONIFAIT (*présid.*), ANGOT, PARMANTIER, BIGNON, FEUGERE, MONPRO fils (*secrét.*), FERRET, HOCHARD (*secrét.*).

s

[Les élèves du collège de Bar-sur-Ornain (1) à la Conv.; Bar-sur-Ornain, 13 therm. II] (2)

Vous triomphés, représentans du peuple, c'est la victoire de la vertu sur le crime démasqué. Nous abhorrons les audacieux hypocrites qui vouloient vous détruire et vous avilir : nous admirons l'énergie, digne du peuple françois, que vous avez déployée pour les anéantir. Nous vous jurons d'être toujours unis à la représentation nationale; c'est un sentiment naturel, vous êtes les pères de la patrie, et nous sommes vos enfans.

GAILLET, CLEMENT, SIMONNET, MAGNIER le jeune, BERTHELEMY, RAGEOT, BRACONNOT, FRANÇOIS, J. JUSSOUX, JANOT, BAUDOZ, HUTIN, AUGÉ l'aîné, GARNIER, HUMBERT, cadet AUGÉ, RAULET, MENCHAUD, NARCISSE, ROBINOT [et une signature illisible].

t

[Les ouvriers composant l'atelier des cy-devant Capucins, pour la fabrication des armes portatives, à la Conv.; Paris, 21 therm. II] (3)

Nous venons, citoyens représentans, vous exprimer, au nom de tous nos camarades, notre reconnaissance de ce que vous avez encore une fois sauvé la République par la punition des nouveaux tyrans, et vous renouveler notre serment de vivre libre ou mourir en anéantissant tous ceux qui voudront usurper l'autorité légitime.

Nous réclamons de vous, citoyens représentans, d'après les justes promesses que nous a fait votre comité de salut public, par sa proclamation en date du 12 de ce mois, les différens objets cy après :

1) Nous vous observons que, vu la cherté excessive des denrées et la médiocrité du prix de nos journées, qui sont de 3 à 5 liv., il ne nous est, pour ainsi dire pas possible de subsister, surtout ceux d'entre nous chargés de famille. A

(1) Meuse.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 30; Bⁱⁿ, 23 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 315, pl. 1 264, p. 31; J. Sablier, n^o 1 489.

l'époque de l'établissement des atteliers, le prix de nos journées étoit bien supérieur de celui actuel, et les denrées 2/3 moins chères.

2) Nous vous observons aussi que, vu le mauvais tems et l'éloignement des domiciles de beaucoup d'entre nous, il nous sera difficile de venir l'hiver prochain à 6 heures du matin; nous désirons être traités comme le dernier, c'est-à-dire, de commencer nos travaux avec le jour.

3) Nous réclamons la sagesse de votre comité de salut public pour l'ouverture des atteliers aux heures de repas; car, comme nous venons de vous observer cy-dessus que beaucoup d'entre nous ayant leur domicile éloigné de l'atelier sont, par cette raison, obligés de porter sur eux leur nourriture qu'ils désirent manger sur leur établi, ne pouvant entrer dans aucun lieux sans leur occasionner les dépenses que ne leur permet pas leur salaire.

4) Enfin nous espérons toujours sur les promesses que nous ont fait les représentants du peuple relativement aux malades, lesquelles cependant ont été sans effets jusqu'à présent. Vive la République et la Convention.

Pour nos camarades, SANGNIER, CHANTRAU, GERARDIN, RICHARD, GUYOT, QUIOPPA, PIERRAR, TASSÉ, DLAVILLE, BRETON, PEPIN, CUPPER, BRO-
CHONS

[et 3 signatures illisibles].

Renvoi au comité de salut public (1).

u

[Les employés de l'administration du départ d'Indre-et-Loire à la Conv.; Tours, 12 therm. II](2).

Législateurs,

La République, encore une fois sauvée par votre énergie, vous doit de nouveaux éloges. Pour nous, pleins d'admiration de l'attitude fière et courageuse que vous venez de tenir, dans un mouvement excité par des scélérats, que la loi vient justement d'atteindre, nos vœux les plus chers, se reportant vers la chose publique, sont que, constamment attachés à elle, vous exterminiez jusqu'au dernier des traîtres qui oseroit tenter sa perte. Vive la République, vive la Montagne !

DELMAS, J.J. GOUBEAU, PORTIER, P^{re} F^{ois} LE ROUX, CROUZET, ANTOINE, AUGENDAU, Jan F. SOURISSE, VOYER le je, LUSSEAU, DURAND, TIFFE-NEAU, CAILLAULT, DUHOURD-DARGY, GIRAULT le jeune, GÉRARD, MORAY, HÉRON, BOUCHET, BO-DIN-GROLIERE, ESNAULT, BODIN le j^e

[et une signature illisible].

v

[Le conseil g^{al} de la comm. de Parai(1) à la Conv.; s.d.](2).

Législateurs,

Instruits par l'expérience, nous ne vanterons que la mémoire des grands hommes, et, dès aujourd'hui, nous ajournons toute appologie jusqu'après la mort du héros.

Si les traîtres peuvent abandonner leurs projets liberticides par la punition de leurs semblables, ils viennent de recevoir une belle leçon. Puissent-ils en profiter !

La Convention nationale, et rien que la Convention nationale, sera notre point de ralli[e]ment, et le seul centre autour duquel nous voulons tourner.

Chargés par les Français d'établir leur liberté sur des bases inébranlables, restez à ce poste brillant même par ses dangers. Achevez votre carrière, et que votre dernier œuvre soit un décret de mort contre quiconque chercheroit encore à usurper la puissance que le peuple ne veut et ne peut que déléguer.

L'exemple est le premier des maîtres. Instruits par vous, nous saurons mourir, s'il le faut, au poste où la confiance nous a placé[s]; et, au nom de nos concitoyens, furieux d'avoir été trompés, nous jurons de vous faire de nos corps un rempart dont les débris pourroient encore faire pâlir et reculer les tirans.

BOUILLER (mairie), BIDAUD (agent nat.), DEVOST (off. mun.), PRUST père (notable), JEUNET (off. mun.), ROUT (notable), SATELLE (notable), DESFORGES (notable), GRUEBES (notable), BES (notable), TOUZED (off. mun.), DARGAUD (greffier).

w

[La sté popul. de la comm. de Parai à la Conv.; 14 therm. II](3).

Ils ont vécus, les scélérats, les traîtres qui vouloient asservir leur païs; la vengeance nationale les a précipités dans la nuit du tombeau. Ainsi périront tous les ennemis du peuple ! que ce terrible exemple aprenne à l'univers que les Français n'ont pas brisés leurs chaînes pour en recevoir de nouvelles.

Représentans du peuple, par votre sagesse, par votre courage, vous vous êtes montrés dignes de lui; vous avés défendus au peril de vos vies la cause de la liberté. Mais si, malgré vos efforts, l'ambition, la cabale, l'intrigue eussent été victorieuses, leur bonheur eût été de courte durée; les sociétés populaires, qui n'ont pas jurées en vain de vivre libres ou de mourir, seroient debout, et la liberté seroit de nouveau triomphante.

(1) Ci-devant Paray-le-Monial, Saône-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 23. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 315, pl. 1 264, p. 32. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Mention marginale, signée Bar.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 15. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).